

Léon JOSSELME un des pionniers du caoutchouc en Indochine

Léon-Pierre-Joseph JOSSELME

Né à Carpentras (Vaucluse), le 25 mai 1847.

Jeune soldat de la classe 1867 devant l'appel. Cinq ans de service aux équipages de la flotte. Embarqué pour l'Extrême-Orient le 20 janvier 1870.

Campagne d'Allemagne. Congédié fin 1872.

Retour en Cochinchine à titre privé début 1874.

Nommé professeur le 1^{er} novembre 1875.

Ne cessa de s'occuper de colonisation pratique.

Outre les fonctions temporaires d'inspecteur de l'agriculture pendant un an, fut chargé d'une mission d'intérêt agricole en Italie.

Ancien secrétaire de l'ancien Comité agricole et industriel de la Cochinchine.

Tour à tour membre, secrétaire, vice-président, président du Syndicat des planteurs de Cochinchine.

Secrétaire, vice-président et président p.i. de la chambre d'agriculture, son délégué au conseil colonial.

A pris une part active, depuis 1875, à l'étude et à la solution de toutes les questions agricoles qui se sont posées en ces trente-sept dernières années en Cochinchine.

Contribua énergiquement à l'introduction de la culture du caoutchoutier dans la colonie.

Utilise les loisirs de sa retraite à l'amélioration de la culture du riz en répandant parmi les indigènes l'emploi des engrais chimiques qu'ils ignoraient avant, et en leur enseignant à tirer de sérieux profits de terres précédemment regardées comme impropres à toute culture.

Chevalier de la Légion d'honneur (min. Col.) du 24 juillet 1912.

Décédé à Saïgon, le 26 décembre 1918.

ÉTUDES AGRICOLES ET INDUSTRIELLES

LE CAOUTCHOUC EN INDO-CHINE

(*La Dépêche coloniale*, 13 octobre 1899, p. 2)

(*La Dépêche coloniale*, 14 octobre 1899, p. 3)

RAPPORT SUR L'ÉTAT ACTUEL DE L'EXPLOITATION ET DE LA CULTURE DES PLANTES À CAOUTCHOUC EN INDO-CHINE.

.....
Pendant que les négociants d'avant-garde de l'Annam, du Tonkin et du Laos étendent leurs opérations commerciales sur le produit de nos plantes à caoutchouc indigènes, plusieurs colons planteurs de l'Indo-Chine, appliquent leurs soins à la création de plantations d'espèces exotiques.

En Cochinchine, dès 1888, M. Josselme, inspecteur d'agriculture, préconisait la plantation d'un arbre à caoutchouc du Brésil, l'*Hevea brasiliensis* ou caoutchoutier du Para.

Mais la colonie ne fit aucune tentative, dans ce sens, jusque dans les dernières années.

En 1896, M. Josselme tenta lui-même l'introduction d'une autre espèce, le *Manihot Glaziovii*, arbre du Brésil, connu sous le nom de caoutchoutier de Céara.

Les essais de M. Josselme paraissent marcher à souhait. Ils vont être complétés incessamment par des essais de culture d'*Hevea brasiliensis* en grand, dont les plants, prêts pour le repiquage, sont fournis par l'administration.

C'est effectivement de 1897 que date la culture de l'*hevea brasiliensis* en Indochine. En cette année, M. le pharmacien de la marine Raoul envoya de Malaisie, où il était en mission, au Jardin botanique de Saïgon, 2.000 plants d'*hevea brasiliensis*, dont un millier furent réservés pour être mis en place, en octobre 1898, au champ d'essai d'Ong-Yem, 200 envoyés à M. le docteur Yersin, alors directeur de l'Institut Pasteur, à Nhatrang, qui les replanta aussitôt dans la plantation de Suoi-Giao (à 20 km. environ de Nhatrang), dont la concession venait de lui être accordée, et le reste distribué entre plusieurs colons, notamment MM. [Léon] Josselme à Vinh-An-Tây et Canavaggio à Thuduc (province de Giadinh).

.....
En 1899, M. [Léon] Josselme obtint de l'Administration qu'elle fît venir de Ceylan deux lots de 10.000 graines, dont environ 3.400 seulement germèrent.

Elles avaient été réparties entre divers colons : MM. Canavaggio à Thuduc, Josselme à Vinh-An-Tây, Arcillon à Baria, [Joseph] O'Connell à Tayninh, et quelques autres.

Il reste peu d'arbres en provenant ; plantés en terrains pauvres, peu élevés, jamais fumés, leur croissance fut des plus inégales.

(*Annuaire du Syndicat des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, 1931, pp. 9 et 10)

Le premier planteur de caoutchouc en Indochine

[...] Si les deux premiers plants d'hévéa qui poussèrent en terre cochinchinoise furent introduits ici par le savant M. Pierre, directeur du Jardin botanique, si, un peu plus tard, stimulés par une active campagne de la Chambre d'agriculture, quelques colons, MM. Josselme, Arcillon, Canavaggio, Guéry, se mirent à planter plusieurs milliers d'arbres à caoutchouc comme culture secondaire, c'est à M. Belland, à cette époque commissaire central de police, que reviennent l'honneur et le mérite de la première exploitation d'hévéas. [...]

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 22 mai 1927)

Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts
(*JORF*, 9 novembre 1903)

Officiers de l'instruction publique

Josselme (Léon-Pierre-Joseph), professeur, vice-président de la chambre d'agriculture de Saïgon.

PROVINCE DE GIADINH
COLONISATION AGRICOLE PAR LES EUROPÉENS
(*Annuaire général de l'Indochine*, 1910)

[677] M. Josselme. — La plantation de M. Josselme, à Vinh-an-tây, est un véritable jardin d'essais. On y trouve : des rocouyers, des caféiers, des cacaoyers, des poivriers, des caoutchoutiers, des aréquiers, des rizières, des gon, des cây son, dâu, des mu-cu, des cây cây, des tao giae, des ricins, des bambous, etc.

M. Josselme a commencé son exploitation par une plantation de rocouyers. Cette culture, qui avait très bien réussi, a dû être abandonnée ; ses produits n'étant plus assez rémunérateurs à la suite de la baisse du prix du rocou.

La plantation possède 6.000 pieds de caféiers qui donnent des récoltes. La quantité des produits s'améliore chaque année, par la culture et par la manipulation mieux appropriée. Parmi les autres cultures, les gon (faux cotonniers), les mu-u et les caoutchouliers réussissent bien. Les poivriers paraissent souffrir à cause de leurs tuteurs qui sont vivants. L'ensemble de la plantation est très satisfaisant. Elle donne des espérances de bénéfices sérieux dans l'avenir.

Légion d'honneur
(AU TITRE CIVIL
(*Journal officiel de la République française*, 26 juillet 1912)
(*Les Annales coloniales*, 27 juillet 1912)

Chevalier.

Josselme (Léon-Pierre-Joseph), colon en Cochinchine, ancien professeur principal ; 37 ans 10 mois de services, dont 32 ans 11 mois dans l'enseignement aux colonies : a pris une part considérablement au développement agricole de la Cochinchine.

1922 : RACHAT PAR M. ALBERT PEUX,
ancien *shipping clerk* chez [Wm G. Hale](#)

Province de Baria
Plantation de M. Peux
(*Annuaire des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, au 1^{er} septembre 1923)

La plantation appartient à M. Peux, à Saïgon (Ancienne plantation de M. Léon Josselme père).

Province de Giadinh, villages de Vinh-an-tây et Trung-lâp.

Voies d'accès : route de Saïgon à Tâyninh.

Distance de Saïgon : 36 kilomètres.

Superficie totale et complantée : cette propriété comporte quelques centaines d'hévéas datant de 1896 ou 1897.

(*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc*, 10 juillet 1925)

Peux Albert, Saïgon :
Plantation de Vinh-an-tây.
Superficie totale : 10 ha.
Superficie plantée : 10 ha.
Acquis de la succession Josselme en 1922.

PLANTATION DE M. PEUX
(*Annuaire du syndicat des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, 1926)
(Renseignements arrêtés au 1^{er} septembre 1926)

Sur les villages de Vinh-an-tây et Trung-lâp, province de Giadinh.
Voie d'accès : route de Saïgon à Tayninh.
Distance de Saïgon : 36 kilomètres.
Propriétaire : M. Peux à Saïgon (ancienne plantation de M. Léon Josselme père).

Vol de caoutchouc
(*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc*, 7 janvier 1937)
[réapparition d'un Peux après un silence d'une dizaine d'années]

.....
M. Peux, puis M^e Pâris, exposent au Syndicat les difficultés que rencontrent les planteurs, victimes de vol, pour faire arrêter puis punir les voleurs. Les enquêtes sont confiées aux notables qui, souvent, sont les complices des voleurs ou les receleurs. Il n'est pas possible que l'unique juge, qui réside à Biênhoà, instruisse lui-même des affaires qui se déroulent dans les provinces de Giadinh et de Thudaumot ; aussi les délinquants, même ceux arrêtés en flagrant délit, sont relaxés par la suite et ordinairement condamnés à des peines infimes, quand ils ne sont pas acquittés.

Au Syndicat des planteurs
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 12 juin 1937)

Jeudi 10 juin étaient présents à la réunion mensuelle du Syndicat des planteurs : MM.
... Peux...

Membre de l'Association des planteurs de caoutchouc
(*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc*, 11 mars 1942)

MM. Peux C. A., 23, rue Miche, Saïgon
